Fonds de Dotation le Romarin

Déclaration unique pour les années 2013, 2014, 2015 et 2016

Durant la période de 2013 à 2016, l'activité financière du fonds de dotation a été très réduite. Elle s'est limitée à la réception d'un don de 3.000 € de la part d'une association fondatrice. Aucune allocation n'a été donnée.

Les déclarations 2013, 2014, 2015 et 2016 ont été regroupées en un seul document paginé de 1 à 33

Conseil du 26 mai 2014 – bilan 2013..... Pages 2-6
Conseil du 17 mai 2015 – Bilan 2014..... Pages 7-11
Conseil du 12 juin 2016 – Bilan 2015..... Pages 12-22
Conseil du 11 juin 2017 – Bilan 2016..... Pages 23-33

Le secrétaire

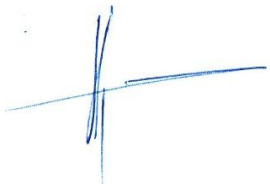

Patrick LAGARDE

246, Rue du Romarin, 34830 CLAPIERS
Mail : patrick@lagardemail.fr
Téléphone : 06 07 95 43 77

Fonds de Dotation le Romarin

Conseil du 26 mai 2014

Procès-verbal du Conseil d'Administration du 26 mai 2014…….. Pages 3-4
Feuille de présence du Conseil du 26 mai 2014…….. Page 5
Rapport d'activité de l'année 2013…….. Page 6

Le secrétaire

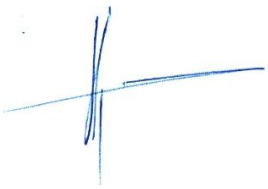

Patrick LAGARDE

246, Rue du Romarin, 34830 CLAPIERS
Mail : patrick@lagardemail.fr
Téléphone : 06 07 95 43 77

Procès-verbal du Conseil d'Administration du Fonds de Dotation le Romarin du 26 mai 2014

Fonds de Dotation le Romarin
246, Rue du Romarin, 34830, Clapiers.
Tel : 06 07 95 43 77
Mail : patrick@lagardemail.fr

Le 26 mai 2014 à 16h00 le Conseil d'Administration du Fonds de Dotation le Romarin s'est réuni au siège sur convocation du président.
La présence des membres du Conseil est indiquée sur le rapport d'activité.
Le Conseil d'Administration était présidé par Monsieur le Professeur Jean-Marc DAVY. Il était assisté d'un secrétaire de séance, Monsieur Patrick LAGARDE, trésorier du Fonds de Dotation
Plus de la moitié des administrateurs étaient présents ou représentés. Le Conseil d'Administration a donc pu valablement délibérer, conformément à l'article 14 des statuts.

L'ordre du jour a été rappelé par le président :

1- Désignation des nouveaux membres du Conseil d'Administration.
2- Rapport financier de l'exercice 2013

Lors du débat qui a suivi, les éléments suivants ont été avancés :

- Le Conseil d'Administration est composé :
  - Du membre fondateur, représenté par 2 personnes.
  - Des fondateurs cooptés, représentés par les Présidents des associations suivantes : UFACSA, FACSA Nord et FACSA Sud. Ces associations renouvellent régulièrement leurs administrateurs et donc leurs représentants au Conseil d'Administration du Fonds de Dotation.
  - Des personnalités choisies qui acceptent ou non de renouveler leur mandat.
  - D'un invité en la personne du Directeur de l'EHPAD du Romarin ;
- Il n'y eu aucun mouvement financier au cours de l'année.

Après débat entre les administrateurs, le président de séance a mis aux voix les questions suivantes, conformément à l'ordre du jour :

1- Désignation des nouveaux membres du Conseil d'Administration

Les candidatures proposées étaient les suivantes :

- Fondateur UFACSA : pasteur Ruben de Abreu, représenté par M. Pierre Jean TIZIO, en remplacement de M. Patrick LAGARDE
- Fondateur FACSA Nord : le pasteur Gabriel GOLEA, remplaçant le Pasteur Daniel JENNAH
- Fondateur FACSA Sud : le pasteur Daniel Monachini, en remplacement du pasteur Jacques TRUJILLO
- Personnalité choisie : le pasteur Jacques TRUJILLO, en remplacement de Madame Elisabeth LEDUC, démissionnaire.

Le Conseil d'Administration adopte à l'unanimité la proposition du président.

2- Rapport financier

Compte tenu de l'absence de fonds et de mouvement financier il n'est pas établi ni de bilan ni de compte d'exploitation.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 17 heures

A Clapiers le 26 mai 2014



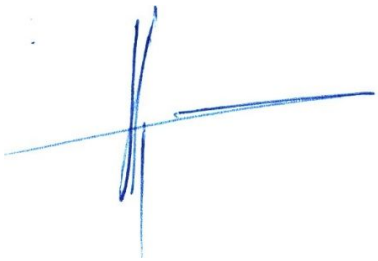

Le président de séance
Professeur Jean-Marc DAVY

Le secrétaire de séance
Patrick LAGARDE

FEUILLE DE PRESENCE

CONSEIL DU FONDS DE DOTATION DU ROMARIN DU 26 MAI 2014

Représentant ***Fonction***	**Présence**	**Prénom-Nom Nationalité**	**Profession**	**Date et lieu de naissance**	**Habitation**
Fondateur Association le Romarin *Président*	Présent	M. Jean-Marc DAVY Français	Professeur de Médecine	Né le 20/01/1950 à Pau	46 Plan du Romarin 34830 CLAPIERS
Fondateur Association le Romarin *Trésorier*	Présent	M. Patrick LAGARDE Français	Ingénieur retraité	Né le 07/02/1946 à Toulouse	18 Ter rue des Tartres 95110 SANNOIS
Personnalité choisie *Secrétaire*	Présent	Pasteur Jacques TRUJILLO Français	Pasteur	Né le 01/07/1952 à La LINEA Espagne	14 Rue des Jonquilles, 34830 TEYRAN
Fondateur UFACSA	Présent Représenté par le trésorier de l'UFACSA Pierre-Jean TIZIO Français	Pasteur Ruben Joao Ferreira Simoes de ABREU Portugais	Président UFACSA	Né le 31/12/1965 à Oliveira do Douro, Vila Nova de Gaia, Portugal	37, ave du Maréchal Foch, 77190 DAMMARIE LES LYS
Fondateur FACSA Sud	Présent	Pasteur Daniel MONACHINI Italien	Président FACSA Sud	Né le 11/11 1969 à Gosselies, Belgique	7 Rue Andre Chamson, 34830 JACOU
Fondateur FACSA Nord	Absent excusé	Pasteur Gabriel GOLEA Français	Président FACSA Nord	Né le 23/06/1960 à VULCAN Roumanie	4, Impasse Gay Lussac 37000 TOURS
Personnalité cooptée	Présent	Mme Dominique ROULLET Française	Infirmière	Née le 22/11/1962 à Antony (92)	438 route de Beauregard 74160 PRESILLY
Personnalité invitée	Présent	Michel AIMONETTI Français	Directeur du Romarin	Né le 27/12/55 à Pau (64)	164 Traversée de l'Escoutaïre 34830 CLAPIERS

RAPPORT d'ACTIVITE DU FONDS DE DOTATION LE ROMARIN - EXERCICE 2013

1 Préambule

Le fonds de Dotation Le Romarin a été créé le 17 mai 2013.
Son siège social est 246, Rue du Romarin, 34830 Clapiers
Il n'a pas été versé de dotation initiale.
Le montant des ressources à la fin de l'exercice est de néant.
Les faits marquants de l'année sont les suivants :

- Le Conseil d'administration s'est réuni le 26 mai 2014. Il a constaté qu'aucune activité financière n'avait été réalisée sur ce fonds. Il n'a pas été réalisé de bilan ni de compte d'exploitation.
- A la suite de changements de responsables chez les donateurs, le Conseil d'Administration a été modifié. Voir le tableau au paragraphe 2

2 Fonctionnement interne du fonds

2.1 Conseil d'administration

Pour l'année 2013, le Conseil d'administration est composé des personnes suivantes qui sont les premiers administrateurs du fonds : Jean-Marc DAVY Président ; Patrick LAGARDE trésorier ; Jacques TRUJILLO secrétaire ; Daniel JENNAH ; Elisabeth LEDUC ; Dominique ROULLET

2.2 Comité consultatif : sans objet

2.3 Autres organes de gouvernance : sans objet

3 Rapport du fonds avec des tiers

3.1 Les actions de communication menées par le fonds : néant.

3.2 Liste des partenaires du fonds : néant

3.3 Les actions de prospection de donateurs menées par le fonds : Il est demandé au Conseil d'administration et en particulier au trésorier de mener des actions de communication personnelles pour recueillir des dons

4 Liste des actions d'intérêt général financées par le fonds et les indications de leurs montants

Néant

5 Liste des personnes morales bénéficiaires des redistributions du fonds de dotation

Néant

6 Compte d'emploi des ressources (si appel à la générosité publique)

Néant

7 Liste des libéralités reçues

Néant



Le 26 mai 2014

Le Président
Professeur Jean-Marc DAVY

Fonds de Dotation le Romarin

Conseil du 17 mai 2015

Procès-verbal du Conseil d'Administration du 17 mai 2015……. Pages 8-9
Feuille de présence du Conseil du 17 mai 2015……. Page 10
Rapport d'activité de l'année 2014……. Page 11

Le secrétaire

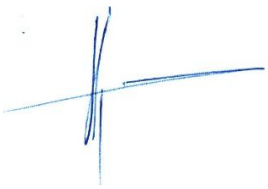

Patrick LAGARDE

246, Rue du Romarin, 34830 CLAPIERS
Mail : patrick@lagardemail.fr
Téléphone : 06 07 95 43 77

Procès-verbal du Conseil d'Administration du Fonds de Dotation le Romarin du 17 mai 2015

Fonds de Dotation le Romarin
246, Rue du Romarin, 34830, Clapiers.
Tel : 06 07 95 43 77
Mail : patrick@lagardemail.fr

Le 17 mai 2015 à 16h00 le Conseil d'Administration du Fonds de Dotation le Romarin s'est réuni au siège sur convocation du président.
La présence des membres du Conseil est indiquée sur le rapport d'activité.
Le Conseil d'Administration était présidé par Monsieur le Professeur Jean-Marc DAVY. Il était assisté d'un secrétaire de séance, Monsieur Patrick LAGARDE, trésorier du Fonds de Dotation
Plus de la moitié des administrateurs étaient présents ou représentés. Le Conseil d'Administration a donc pu valablement délibérer, conformément à l'article 14 des statuts.
.
L'ordre du jour a été rappelé par le président :

1- Désignation des nouveaux membres du Conseil d'Administration.
2- Rapport financier de l'exercice 2014.

Lors du débat qui a suivi, les éléments suivants ont été avancés :

- Le Conseil d'Administration est composé :
  - Du membre fondateur, représenté par 2 personnes.
  - Des fondateurs cooptés, représentés par les Présidents des associations suivantes : UFACSA, FACSA Nord et FACSA Sud. Ces associations renouvellent régulièrement leurs administrateurs et donc leurs représentants de droit au Conseil d'Administration du Fonds de Dotation.
  - Des personnalités choisies qui acceptent ou non de renouveler leur mandat.
  - D'un invité en la personne du Directeur de l'EHPAD du Romarin.
- Il n'y eu aucun mouvement financier au cours de l'année.

Après débat entre les administrateurs, le président de séance a mis aux voix les questions suivantes, conformément à l'ordre du jour :

1- Désignation des nouveaux membres du Conseil d'Administration

- Il n'y a pas de changements dans le Conseil d'Administration du Fonds de Dotation du Romarin. La liste est donnée dans le rapport de gestion.

2- Rapport financier

Compte tenu de l'absence de fonds et de mouvement financier il n'est pas établi ni de bilan ni de compte d'exploitation.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 17 heures

A Clapiers le 17 mai 2015



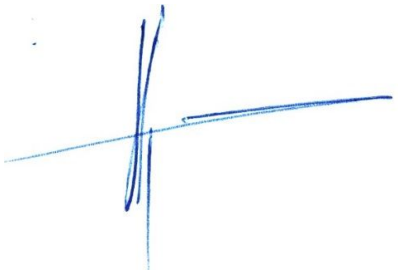

Le président de séance
Professeur Jean-Marc DAVY

Le secrétaire de séance
Patrick LAGARDE

FEUILLE DE PRESENCE

CONSEIL DU FONDS DE DOTATION DU ROMARIN DU 17 MAI 2015

Représentant ***Fonction***	**Présence**	**Prénom-Nom Nationalité**	**Profession**	**Date et lieu de naissance**	**Habitation**
Fondateur Association le Romarin *Président*	Présent	M. Jean-Marc DAVY Français	Professeur de Médecine	Né le 20/01/1950 à Pau	46 Plan du Romarin 34830 CLAPIERS
Fondateur Association le Romarin *Trésorier*	Présent	M. Patrick LAGARDE Français	Ingénieur retraité	Né le 07/02/1946 à Toulouse	18 Ter rue des Tartres 95110 SANNOIS
Personnalité choisie *Secrétaire*	Présent	Pasteur Jacques TRUJILLO Français	Pasteur	Né le 01/07/1952 à La LINEA Espagne	14 Rue des Jonquilles, 34830 TEYRAN
Fondateur UFACSA	Présent Représenté par le trésorier de l'UFACSA Pierre-Jean TIZIO Français	Pasteur Ruben Joao Ferreira Simoes de ABREU Portugais	Président UFACSA	Né le 31/12/1965 à Oliveira do Douro, Vila Nova de Gaia, Portugal	37, ave du Maréchal Foch, 77190 DAMMARIE LES LYS
Fondateur FACSA Sud	Présent	Pasteur Daniel MONACHINI Italien	Président FACSA Sud	Né le 11/11 1969 à Gosselies, Belgique	7 Rue Andre Chamson, 34830 JACOU
Fondateur FACSA Nord	Absent excusé	Pasteur Gabriel GOLEA Français	Président FACSA Nord	Né le 23/06/1960 à VULCAN Roumanie	4, Impasse Gay Lussac 37000 TOURS
Personnalité cooptée	Présent	Mme Dominique ROULLET Française	Infirmière	Née le 22/11/1962 à Antony (92)	438 route de Beauregard 74160 PRESILLY
Personnalité invitée	Présent	Michel AIMONETTI Français	Directeur du Romarin	Né le 27/12/55 à Pau (64)	164 Traversée de l'Escoutaïre 34830 CLAPIERS

RAPPORT d'ACTIVITE DU FONDS DE DOTATION LE ROMARIN - EXERCICE 2014

1 Préambule

Le fonds de Dotation Le Romarin a été créé le 17 mai 2013.
Son siège social est 246, Rue du Romarin, 34830 Clapiers
Il n'a pas été versé de dotation initiale.
Le montant des ressources à la fin de l'exercice est néant.
Les faits marquants de l'année sont les suivants :

- Le Conseil d'Administration s'est réuni le 17 mai 2015. Il a constaté qu'aucune activité financière n'avait été réalisé sur ce fonds. Il n'a donc pas été réalisé de bilan ni de compte d'exploitation.

2 Fonctionnement interne du fonds

2.1 Conseil d'administration

Le Conseil d'administration en activité pour 2014 était composé des personnes suivantes : Jean-Marc DAVY ; Patrick LAGARDE ; Jacques TRUJILLO ; Ruben de ABREU ; Daniel MONACHINI ; Gabriel GOLEA ; Dominique ROULLET.

2.2 Comité consultatif : sans objet

2.3 Autres organes de gouvernance : sans objet

3 Rapport du fonds avec des tiers

3.1 Les actions de communication menées par le fonds : néant

3.2 Liste des partenaires du fonds : néant

3.3 Les actions de prospection de donateurs menées par le fonds : Il est demandé au Conseil d'administration et en particulier au trésorier de mener des actions de communication personnelles pour recueillir des dons.

4 Liste des actions d'intérêt général financées par le fonds et les indications de leurs montants

Néant

5 Liste des personnes morales bénéficiaires des redistributions du fonds de dotation

Néant

6 Compte d'emploi des ressources (si appel à la générosité publique)

Néant

7 Liste des libéralités reçues

Néant



Le 17 mai 2015

Le Président
Professeur Jean-Marc DAVY

Fonds de Dotation le Romarin

Conseil du 12 juin 2016

Procès-verbal du Conseil d'Administration du 12 juin 2016……	Pages 13-14
Feuille de présence du Conseil du 12 juin 2016……	Page 15
Rapport d'activité de l'année 2015……	Page 16
Bilan Actif-Passif 2015……	Page 17
Compte de résultat 2015……	Page 18
Règles et méthodes comptables 2015……	Pages 19-20
Fonds de roulement et trésorerie immédiate 2015……	Page 21
Fonds propres à fin 2014 et 2015……	Page 22

Le secrétaire

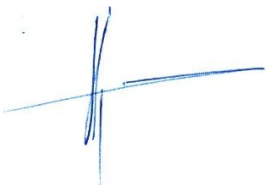

Patrick LAGARDE

246, Rue du Romarin, 34830 CLAPIERS
Mail : patrick@lagardemail.fr
Téléphone : 06 07 95 43 77

Procès-verbal du Conseil d'Administration du Fonds de Dotation le Romarin du 12 juin 2016

Fonds de Dotation le Romarin
246, Rue du Romarin, 34830, Clapiers.
Tel : 06 07 95 43 77
Mail : patrick@lagardemail.fr

Le 12 juin 2016 à 16h00 le Conseil d'Administration du Fonds de Dotation le Romarin s'est réuni au siège sur convocation du président.
La présence des membres du Conseil est indiquée sur le rapport d'activité.
Le Conseil d'Administration était présidé par Monsieur le Professeur Jean-Marc DAVY. Il était assisté d'un secrétaire de séance, Monsieur Patrick LAGARDE.
Plus de la moitié des administrateurs étaient présents ou représentés. Le Conseil d'Administration a donc pu valablement délibérer, conformément à l'article 14 des statuts.

L'ordre du jour a été rappelé par le président :

1- Désignation des nouveaux membres du Conseil d'Administration.
2- Rapport financier de l'exercice 2015

Lors du débat qui a suivi, les éléments suivants ont été avancés :

- Le Conseil d'Administration est composé :
  - Du membre fondateur, représenté par 2 personnes.
  - Des fondateurs cooptés, représentés par les Présidents des associations suivantes : UFACSA, FACSA Nord et FACSA Sud. Ces associations renouvellent régulièrement leurs administrateurs et donc leurs représentants de droit au Conseil d'Administration du Fonds de Dotation.
  - Des personnalités choisies qui acceptent ou non de renouveler leur mandat.
  - D'un invité en la personne du Directeur de l'EHPAD du Romarin.
- Il n'y eu aucun mouvement financier au cours de l'année.

Après débat entre les administrateurs, le président de séance a mis aux voix les questions suivantes, conformément à l'ordre du jour :

1- Désignation des nouveaux membres du Conseil d'Administration

Les candidatures proposées étaient les suivantes :

- Fondateur Association le Romarin : M. Pierre Jean TIZIO, en remplacement de Patrick LAGARDE
- Personnalité choisie : M. Patrick LAGARDE secrétaire, en remplacement du pasteur Jacques TRUJILLO démissionnaire.

Le Conseil d'Administration adopte à l'unanimité la proposition du président.

2- Rapport financier

Le trésorier présente un Bilan, un compte d'exploitation et les annexes qui sont approuvés à l'unanimité par le Conseil d'Administration. Les documents sont joints en annexe du présent procès-verbal.

Le Conseil décide d'affecter le montant du don de 3.000 € à la réserve de fonctionnement.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 17 heures

A Clapiers le 12 juin 2016



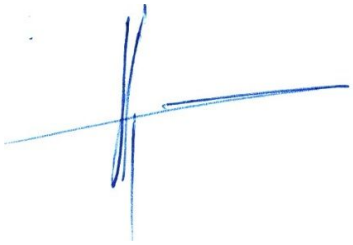

Le président de séance
Professeur Jean-Marc DAVY

Le secrétaire de séance
Patrick LAGARDE

FEUILLE DE PRESENCE

CONSEIL DU FONDS DE DOTATION DU ROMARIN DU 12 JUIN 2016

Représentant *Fonction*	Présence	Prénom-Nom Nationalité	Profession	Date et lieu de naissance	Habitation
Fondateur Association le Romarin *Président*	Présent	M. Jean-Marc DAVY Français	Professeur de Médecine	Né le 20/01/1950 à Pau	46 Plan du Romarin 34830 CLAPIERS
Fondateur Association le Romarin *Trésorier*	Présent	M. Pierre Jean TIZIO Français	Directeur de banque retraité	Né le 03/09/1952 à Maison Carrée Algérie	443 Rue Fernand Léger 77190 DAMMARIE LES LYS
Personnalité choisie *Secrétaire*	Présent	M. Patrick LAGARDE Français	Ingénieur retraité	Né le 07/02/1946 à TOULOUSE	18 Ter Rue des Tartres 95110 SANNOIS
Fondateur UFACSA	Absent excusé	Pasteur Ruben Joao Ferreira Simoes de ABREU Portugais	Président UFACSA	Né le 31/12/1965 à Oliveira do Douro, Vila Nova de Gaia, Portugal	37, ave du Maréchal Foch, 77190 DAMMARIE LES LYS
Fondateur FACSA Sud	Présent	Pasteur Daniel MONACHINI Italien	Président FACSA Sud	Né le 11/11 1969 à Gosselies, Belgique	7 Rue Andre Chamson, 34830 JACOU
Fondateur FACSA Nord	Absent excusé	Pasteur Gabriel GOLEA Français	Président FACSA Nord	Né le 23/06/1960 à VULCAN Roumanie	4, Impasse Gay Lussac 37000 TOURS
Personnalité choisie	Absente excusée	Mme Dominique ROULLET Française	Infirmière	Née le 22/11/1962 à Antony (92)	438 route de Beauregard 74160 PRESILLY
Personnalité invitée	Présent	Michel AIMONETTI Français	Directeur du Romarin	Né le 27/12/55 à Pau (64)	164 Traversée de l'Escoutaïre 34830 CLAPIERS

RAPPORT d'ACTIVITE DU FONDS DE DOTATION LE ROMARIN - EXERCICE 2015

1 Préambule

Le fonds de Dotation Le Romarin a été créé le 17 mai 2013.
Son siège social est 246, Rue du Romarin, 34830 Clapiers
Il n'a pas été versé de dotation initiale.
Le montant des ressources à la fin de l'exercice est 3.000 €.
Les faits marquants de l'année sont les suivants :

- Le Conseil d'Administration s'est réuni le 12 juin 2016. Il a constaté qu'un des fondateurs, l'UFACSA, avait apporté une contribution de 3.000 € et qu'il n'y avait eu aucune dépense.
- Il a été réalisé un premier compte d'exploitation et un bilan simplifié.

2 Fonctionnement interne du fonds

2.1 Conseil d'administration. Le conseil d'administration en activité pour 2015 était composé de : Jean-Marc DAVY ; Patrick LAGARDE ; Jacques TRUJILLO ; Ruben de ABREU ; Daniel MONACHIINI ; Gabriel GOLEA ; Dominique ROULLET.
2.2 Comité consultatif : sans objet
2.3 Autres organes de gouvernance : sans objet

3 Rapport du fonds avec des tiers

3.1 Les actions de communication menées par le fonds : néant
3.2 Liste des partenaires du fonds : néant
3.3 Les actions de prospection de donateurs menées par le fonds : Il est demandé au Conseil d'administration et en particulier au trésorier de mener des actions de communication personnelles pour recueillir des dons.

4 Liste des actions d'intérêt général financées par le fonds et les indications de leurs montants

Néant

5 Liste des personnes morales bénéficiaires des redistributions du fonds de dotation

Néant

6 Compte d'emploi des ressources (si appel à la générosité publique)

Néant

7 Liste des libéralités reçues

3.000 € par chèque
Le donateur est l'UFACSA
Le don a été fait lors du Conseil d'Administration du 17 mai 2015



Le 12 juin 2016

Le Président
Professeur Jean-Marc DAVY

FONDS DOTATION LE ROMARIN

34830 CLAPIERS

B I L A N

au 31 décembre 2015

A C T I F

	ACTIF CIRCULANT	**31.12.15**	**31.12.14**
A1	Caisse, CCP, Banque	3 000,00	-
A2	Titres	-	-
A3	Comptes courants débiteurs	-	-
A4	Prêts à court terme	-	-
	Charges payées d'avance	-	-
	Total de l'Actif Circulant	3 000,00	-
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES		
	Terrains	-	-
	Maison fonction	-	-
	Matériel	-	-
A5	Total Immobilisations Corporelles	-	-
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES		
A4	Prêt à long terme	-	-
	Total Autres Actifs Immobilisés	-	-
	TOTAL DE L'ACTIF	3 000,00	-

P A S S I F

	DETTES A COURT TERME		
A6	Comptes courants créditeurs	3 000,00	-
	Emprunts à court terme		-
	Produits perçus d'avance	-	-
	Total Dettes à Court Terme	3 000,00	-
	DETTES A LONG TERME		
	Emprunt	-	-
	Total dettes	3 000,00	-
	FONDS PROPRES		
A7	Capital		-
	Réserves		-
	Total des Fonds propres	-	-
	TOTAL DU PASSIF	3 000,00	-

FONDS DE DOTATION LE ROMARIN - 31.12.15

COMPTE DE RESULTAT

	PRODUITS D'EXPLOITATION	**31.12.15**	**31.12.14**
751001	Dons divers	3 000,00	-
758001	Produits divers	-	-
763001	Revenus de prêts	-	-
764001	Revenus placements	-	-
767101	Prod.cession titres	-	-
781741	Repr.s/prov.dépréc.titres	-	-
	Total Produits d'exploitation	3 000,00	-
	CHARGES D'EXPLOITATION		
626101	Affranchissements	-	-
627001	Services bancaires	-	-
658001	Charges de gestion courante	-	-
648001	Autres charges de gestion	-	-
681101	Dotations amortissements	-	-
686601	Dot.dépréc.titres	-	-
	Total Charges d'exploitation	-	-
	Excédent/Déficit exploitation	3 000,00	-
	PRODUITS/CHARGES EXCEPTIONNELS		
771001	Produits exceptionnels	-	-
671001	Charges exceptionnelles	-	-
	Exceptionnels nets	-	-
	EXCEDENT D'EXPLOITATION	3 000,00	-

Fonds de Dotation Le Romarin
Règles et méthodes comptables du bilan 2015

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2015, dont le total est 3.000 € et du compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un excédent de 3.000 €. L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2015 au 31/12/2015

Les notes et tableaux ci-joints font partie intégrante des comptes annuels.

Compte tenu de l'absence de Commissaire aux comptes (du fait que les dons reçus sont inférieurs à dix mille euros), les comptes annuels ont été arrêtés et approuvés par le Conseil d'Administration du Fonds de Dotation le 12 juin 2016.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2015 ont été établis et présentés conformément aux dispositions du règlement 99-01 du CRC relatif aux modalités d'établissement des comptes annuels des Fonds de Dotation.
Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- Continuité de l'exploitation
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- Indépendance des exercices.

Et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels ;

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des couts historiques.
Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur cout d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur cout de production pour les actifs produits par le fonds de Dotation, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.
Le coût d'une immobilisation est constitué par son pris d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les couts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue.
Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce cout d'acquisition. Tous les couts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux couts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Amortissements

Pour la comptabilisation des constructions (bureaux d'activités, bureaux à louer et logement) les règles suivantes sont retenues :

- Ventilation de la construction en trois composantes identifiées,
- Définition du plan d'amortissement adapté à chaque composant,
- Détermination de la dotation aux amortissements de chaque composant, à partir de la durée d'utilité.

Les durées d'utilité et les critères de valorisation des composants appliqués pour le calcul des amortissements sont les suivantes :

- Structures et assimilés : 50 ans (80%)

- Façade étanchéité toiture : 15 ans (10%)
- Installation générale technique : 20 ans (10%)

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue

- Constructions : 10 à 50 ans
- Agencements des constructions : 10 à 20 ans
- Installations techniques : 5 à 10 ans
- Installations générales et agencements divers : 10 ans
- Matériel de bureau : 3 ans
- Matériel informatique : 3 ans
- Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.
Le Fonds de Dotation a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Provisions

Toute obligation actuelle résultant d'un évènement passé de l'entreprise à l'égard d'un tiers, susceptible d'être estimée avec une fiabilité suffisante, et couvrant des risques identifiés, fait l'objet d'une comptabilisation au titre de provision.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale du Fonds de Dotation.

FOND DE DOTATION LE ROMARIN - 31.12.15

ANALYSE DU FONDS DE ROULEMENT ET DE LA TRESORERIE IMMEDIATE

	31.12.15	31.12.14
Total de l'Actif Circulant	3 000,00	-
Moins : Dettes à Court Terme	-	-
FONDS DE ROULEMENT ACTUEL	3 000,00	-
20 % des Charges d'Exploitation		
2014 0	-	-
2015 0		
Réserves		
2014	-	-
2015	-	
FONDS DE ROULEMENT EXIGE	-	-
EXCEDENT (Insuffis.) FDS ROULEM.	3 000,00	-
POURCENTAGE FONDS DE ROULEMENT	#DIV/0!	#DIV/0!
TRESORERIE IMMEDIATE		
Caisse, CCP, Banque	3 000,00	-
Placements	-	-
ACTIF DISPONIBLE	3 000,00	-
Dettes à Court Terme	3 000,00	-
Réserves	-	-
PASSIF EXIGIBLE	3 000,00	-
ACTIF DISPONIBLE NET (Insuffis.)	-	-
POURCENTAGE TRESORERIE IMMEDIATE	100,00%	#DIV/0!

FONDS DE DOTATION LE ROMARIN - 31.12.15

ETAT DES FONDS PROPRES AU 31 DECEMBRE 2015

	Solde 01.01.15	Entrées	Sorties	Transferts à Capital	de Capital	Tranferts entre fonds	Solde 31.12.15
CAPITAL							
Total Capital	-		-				-
RESERVES							
Réserves de Capital							
Réserves de fonction.	-	3 000,00	-		-		3 000,00
	-	3 000,00	-	-	-	-	3 000,00
CAPITAL	-	-	-	-	-	-	-
RESERVES	-	3 000,00	-	-	-	-	3 000,00
TOTAL FONDS PROPRES	-	3 000,00	-	-	-	-	3 000,00

FONDS DE DOTATION LE ROMARIN - 31.12.14

ETAT DES FONDS PROPRES AU 31 DECEMBRE 2014

	Solde 01.01.2014	Entrées	Sorties	Transferts à Capital	de Capital	Tranferts entre fonds	Solde 31.12.14
CAPITAL							
Total Capital	-	-	-				-
RESERVES							
Réserves de Capital							
Réserves de fonction.	-	-	-		-		-
	-	-	-	-	-	-	-
CAPITAL	-	-	-	-	-	-	-
RESERVES	-	-	-	-	-	-	-
TOTAL FONDS PROPRES	-	-	-	-	-	-	-

Fonds de Dotation le Romarin

Conseil du 11 juin 2017

Procès-verbal du Conseil d'Administration du 11 juin 2017……	Pages 24-25
Feuille de présence du Conseil du 11 juin 2017……	Page 26
Rapport d'activité de l'année 2016……	Page 27
Bilan Actif-Passif 2016……	Page 28
Compte de résultat 2016……	Page 29
Règles et méthodes comptables 2016……	Pages 30-31
Fonds de roulement et trésorerie immédiate 2016……	Page 32
Fonds propres à fin 2015 et 2016……	Page 33

Le secrétaire

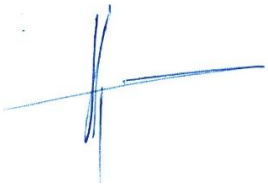

Patrick LAGARDE

246, Rue du Romarin, 34830 CLAPIERS
Mail : patrick@lagardemail.fr
Téléphone : 06 07 95 43 77

Procès-verbal du Conseil d'Administration du Fonds de Dotation le Romarin du 11 juin 2017

Fonds de Dotation le Romarin
246, Rue du Romarin, 34830, Clapiers.
Tel : 06 07 95 43 77
Mail : patrick@lagardemail.fr

Le 11 juin 2017 à 16h00 le Conseil d'Administration du Fonds de Dotation le Romarin s'est réuni au siège sur convocation du président.
La présence des membres du Conseil est indiquée sur le rapport d'activité.
Le Conseil d'Administration était présidé par Monsieur le Professeur Jean-Marc DAVY. Il était assisté d'un secrétaire de séance, Monsieur Patrick LAGARDE.
Plus de la moitié des administrateurs étaient présents ou représentés. Le Conseil d'Administration a donc pu valablement délibérer, conformément à l'article 14 des statuts.

L'ordre du jour a été rappelé par le président :

1- Désignation des nouveaux membres du Conseil d'Administration.
2- Rapport financier de l'exercice 2016.

Lors du débat qui a suivi, les éléments suivants ont été avancés :

- Le Conseil d'Administration est composé :
  - Du membre fondateur, représenté par 2 personnes.
  - Des fondateurs cooptés, représentés par les Présidents des associations suivantes : UFACSA, FACSA Nord et FACSA Sud. Ces associations renouvellent régulièrement leurs administrateurs et donc leurs représentants de droit au Conseil d'Administration du Fonds de Dotation.
  - Des personnalités choisies qui acceptent ou non de renouveler leur mandat.
  - D'un invité en la personne du Directeur de l'EHPAD du Romarin.
- Il n'y eu aucun mouvement financier au cours de l'année.

Après débat entre les administrateurs, le président de séance a mis aux voix les questions suivantes, conformément à l'ordre du jour :

1- Désignation des nouveaux membres du Conseil d'Administration

Il n'y a pas de changements dans le Conseil d'Administration du Fonds de Dotation du Romarin.
La liste est donnée dans le rapport de gestion.

2- Rapport financier

Le trésorier présente un Bilan, un compte d'exploitation et les annexes qui sont arrêtés et approuvés à l'unanimité par le Conseil d'administration. Les documents sont joints en annexe du présent procès-verbal.
La perte d'exploitation de 81 € de l'exercice est affectée au fonds de réserve de fonctionnement.

L’ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 17 heures

A Clapiers le 11 juin 2017



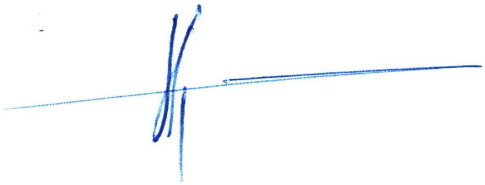

Le président de séance
Professeur Jean-Marc DAVY

Le secrétaire de séance
Patrick LAGARDE

FEUILLE DE PRESENCE

CONSEIL DU FONDS DE DOTATION DU ROMARIN DU 11 JUIN 2017

Représentant ***Fonction***	**Présence**	**Prénom-Nom Nationalité**	**Profession**	**Date et lieu de naissance**	**Lieu de résidence**
Fondateur Association le Romarin *Président*	Présent	M. Jean-Marc DAVY Français	Professeur de Médecine	Né le 20/01/1950 à Pau	46 Plan du Romarin 34830 CLAPIERS
Fondateur association le Romarin *Trésorier*	Présent	M. Pierre-Jean TIZIO Français	Directeur de banque retraité	Né le 03/09/1952 à Maison Carrée Algérie	443 Rue Fernand Léger 77190 DAMMARIE LES LYS
Personnalité choisie *Secrétaire*	Présent	M. Patrick LAGARDE Français	Ingénieur retraité	Né le 07/02/1946 à Toulouse	18 Ter rue des Tartres 95110 SANNOIS
Fondateur UFACSA	Absent excusé	Pasteur Ruben Joao Ferreira Simoes de ABREU Portugais	Président UFACSA	Né le 31/12/1965 à Oliveira do Douro, Vila Nova de Gaia, Portugal	37, ave du Maréchal Foch, 77190 DAMMARIE LES LYS
Fondateur FACSA Sud	Présent	Pasteur Daniel MONACHINI Italien	Président FACSA Sud	Né le 11/11 1969 à Gosselies, Belgique	7 Rue Andre Chamson, 34830 JACOU
Fondateur FACSA Nord	Absent excusé	Pasteur Gabriel GOLEA Français	Président FACSA Nord	Né le 23/06/1960 à VULCAN Roumanie	4, Impasse Gay Lussac 37000 TOURS
Personnalité choisie	Absente excusée	Mme Dominique ROULLET Française	Infirmière	Née le 22/11/1962 à Antony (92)	438 route de Beauregard 74160 PRESILLY
Personnalité invitée	Présent	Michel AIMONETTI Français	Directeur du Romarin	Né le 27/12/55 à Pau (64)	164 Traversée de l'Escoutaïre 34830 CLAPIERS

RAPPORT d'ACTIVITE DU FONDS DE DOATION LE ROMARIN - EXERCICE 2016

1 Préambule

Le fonds de Dotation Le Romarin a été créé le 17 mai 2013.
Son siège social est 246, Rue du Romarin, 34830 Clapiers
Il n'a pas été versé de dotation initiale.
Le montant des ressources à la fin de l'exercice est zéro €.
Les faits marquants de l'année sont les suivants :

- Le Conseil d'Administration s'est réuni le 11 juin 2017. Il a constaté que les seules dépenses de l'année étaient les frais de tenue du compte à savoir 81,00 €.
- Il a été réalisé un compte d'exploitation et un bilan simplifié.

2 Fonctionnement interne du fonds

2.1 Conseil d'administration : Le conseil d'administration en activité pour 2015 était composé de : Jean-Marc DAVY ; Patrick LAGARDE ; Jacques TRUJILLO ; Ruben de ABREU ; Daniel MONACHIINI ; Gabriel GOLEA ; Dominique ROULLET.
2.2 Comité consultatif : sans objet
2.3 Autres organes de gouvernance : sans objet

3 Rapport du fonds avec des tiers

3.1 Les actions de communication menées par le fonds : néant
3.2 Liste des partenaires du fonds : néant
3.3 Les actions de prospection de donateurs menées par le fonds : Il est demandé au Conseil d'administration et en particulier au trésorier de mener des actions de communication personnelles pour recueillir des dons.

4 Liste des actions d'intérêt général financées par le fonds et les indications de leurs montants

Néant

5 Liste des personnes morales bénéficiaires des redistributions du fonds de dotation

Néant

6 Compte d'emploi des ressources (si appel à la générosité publique)

Néant

7 Liste des libéralités reçues

Néant



Le 11 juin 2017

Le Président
Professeur Jean-Marc DAVY

FONDS DOTATION LE ROMARIN

34830 CLAPIERS

B I L A N
au 31 décembre 2016

A C T I F

	ACTIF CIRCULANT	**31.12.16**	**31.12.15**
A1	Caisse, CCP, Banque	2 919,00	3 000,00
A2	Titres	-	-
A3	Comptes courants débiteurs	-	-
A4	Prêts à court terme	-	-
	Charges payées d'avance	-	-
	Total de l'Actif Circulant	2 919,00	3 000,00
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES		
	Terrains	-	-
	Maison fonction	-	-
	Matériel	-	-
A5	Total Immobilisations Corporelles	-	-
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES		
A4	Prêt à long terme	-	-
	Total Autres Actifs Immobilisés	-	-
	TOTAL DE L'ACTIF	2 919,00	3 000,00

P A S S I F

	DETTES A COURT TERME		
A6	Comptes courants créditeurs		
	Emprunts à court terme		-
	Produits perçus d'avance	-	-
	Total Dettes à Court Terme	-	-
	DETTES A LONG TERME		
	Emprunt	-	-
	Total dettes	-	-
	FONDS PROPRES		
A7	Capital		-
	Resultat	- 81,00	
	Réserves	3 000,00	3 000,00
	Total des Fonds propres	2 919,00	3 000,00
	TOTAL DU PASSIF	2 919,00	3 000,00

FONDS DE DOTATION LE ROMARIN - 31.12.16

COMPTE DE RESULTAT

	PRODUITS D'EXPLOITATION	**31.12.16**	**31.12.15**
751001	Dons divers		3 000,00
758001	Produits divers	-	-
763001	Revenus de prêts	-	-
764001	Revenus placements	-	-
767101	Prod.cession titres	-	-
781741	Repr.s/prov.dépréc.titres	-	-
	Total Produits d'exploitation	-	3 000,00
	CHARGES D'EXPLOITATION		
626101	Affranchissements	-	-
627001	Services bancaires	81,00	-
658001	Charges de gestion courante	-	-
648001	Autres charges de gestion	-	-
681101	Dotations amortissements	-	-
686601	Dot.dépréc.titres	-	-
	Total Charges d'exploitation	81,00	-
	Excédent/Déficit exploitation	- 81,00	3 000,00
	PRODUITS/CHARGES EXCEPTIONNELS		
771001	Produits exceptionnels	-	-
671001	Charges exceptionnelles	-	-
	Exceptionnels nets	-	-
	AUGMENTATION/DIMINUTION CAPITAL	- 81,00	3 000,00

Fonds de Dotation Le Romarin
Règles et méthodes comptables du bilan 2016

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2016, dont le total est 2.919 € et du compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant une perte de 81 €. L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2016 au 31/12/2016

Les notes et tableaux ci-joints font partie intégrante des comptes annuels.

Compte tenu de l'absence de Commissaire aux comptes (du fait que les dons reçus sont inférieurs à dix mille euros), les comptes annuels ont été arrêtés et approuvés par le Conseil d'Administration du Fonds de Dotation le 11 juin 2017.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2016 ont été établis et présentés conformément aux dispositions du règlement 99-01 du CRC relatif aux modalités d'établissement des comptes annuels des Fonds de Dotation.
Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- Continuité de l'exploitation
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- Indépendance des exercices.

Et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels ;

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des couts historiques.
Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur cout d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur cout de production pour les actifs produits par le fonds de Dotation, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.
Le coût d'une immobilisation est constitué par son pris d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les couts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue.
Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce cout d'acquisition. Tous les couts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux couts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Amortissements

Pour la comptabilisation des constructions (bureaux d'activités, bureaux à louer et logement) les règles suivantes sont retenues :

- Ventilation de la construction en trois composantes identifiées,
- Définition du plan d'amortissement adapté à chaque composant,
- Détermination de la dotation aux amortissements de chaque composant, à partir de la durée d'utilité.

Les durées d'utilité et les critères de valorisation des composants appliqués pour le calcul des amortissements sont les suivantes :

- Structures et assimilés : 50 ans (80%)
- Façade étanchéité toiture : 15 ans (10%)
- Installation générale technique : 20 ans (10%)

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue

- Constructions : 10 à 50 ans
- Agencements des constructions : 10 à 20 ans
- Installations techniques : 5 à 10 ans
- Installations générales et agencements divers : 10 ans
- Matériel de bureau : 3 ans
- Matériel informatique : 3 ans
- Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.
Le Fonds de Dotation a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Provisions

Toute obligation actuelle résultant d'un évènement passé de l'entreprise à l'égard d'un tiers, susceptible d'être estimée avec une fiabilité suffisante, et couvrant des risques identifiés, fait l'objet d'une comptabilisation au titre de provision.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale du Fonds de Dotation.

FOND DE DOTATION LE ROMARIN - 31.12.16

ANALYSE DU FONDS DE ROULEMENT ET DE LA TRESORERIE IMMEDIATE

	31.12.16	31.12.15
Total de l'Actif Circulant	2 919,00	3 000,00
Moins : Dettes à Court Terme	-	- 3 000,00
FONDS DE ROULEMENT ACTUEL	2 919,00	-
20 % des Charges d'Exploitation		
2015 0	-	-
2016 81	24,3	
Réserves		
2015	-	-
2016	-	-
FONDS DE ROULEMENT EXIGE	24,30	-
EXCEDENT (Insuffis.) FDS ROULEM.	2 894,70	-
POURCENTAGE FONDS DE ROULEMENT	12012,35%	#DIV/0!
TRESORERIE IMMEDIATE		
Caisse, CCP, Banque	2 919,00	3 000,00
Placements	-	-
ACTIF DISPONIBLE	2 919,00	3 000,00
Dettes à Court Terme		3 000,00
Réserves	-	-
PASSIF EXIGIBLE	-	3 000,00
ACTIF DISPONIBLE NET (Insuffis.)	2 919,00	-
POURCENTAGE TRESORERIE IMMEDIATE	#DIV/0!	100,00%

FONDS DE DOTATION LE ROMARIN - 31.12.16

ETAT DES FONDS PROPRES AU 31 DECEMBRE 2016

	Solde 01.01.16	Entrées	Sorties	Transferts à Capital	de Capital	Tranferts entre fonds	Solde 31.12.16
CAPITAL							
Total Capital		-					-
RESERVES							
Réserves de Capital							
Réserves de fonction.	3 000,00	-	81,00		-		2 919,00
	3 000,00	-	81,00	-	-	-	2 919,00
CAPITAL	3 000,00	-	-	-	-	-	-
RESERVES		-	81,00	-	-	-	2 919,00
TOTAL FONDS PROPRES	3 000,00	-	81,00	-	-	-	2 919,00

FONDS DE DOTATION LE ROMARIN - 31.12.15

ETAT DES FONDS PROPRES AU 31 DECEMBRE 2015

	Solde 01.01.15	Entrées	Sorties	Transferts à Capital	de Capital	Tranferts entre fonds	Solde 31.12.15
CAPITAL							
Total Capital	-	-	-				-
RESERVES							
Réserves de Capital							
Réserves de fonction.	-	-	-		-		-
	-	-	-	-	-	-	-
CAPITAL	-	-	-	-	-	-	-
RESERVES	-	-	-	-	-	-	-
TOTAL FONDS PROPRES	-	-	-	-	-	-	-